

**Intervention du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique
à la table ronde sur les « succès de la santé numérique dans
l'espace francophone » le dimanche 22 Mai 2016 à
Genève organisé par le LEEM en marge de l'Assemblée
mondiale de la Santé**

Mesdames et Messieurs les ministres,

Monsieur le Directeur Général du Leem

Mesdames et messieurs, Chers invités en vos rangs et qualités tout protocole observé.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'honneur fait au Mali et à travers ma modeste personne d'intervenir à ce panel sur la thématique d'actualité qu'est la santé numérique dans l'espace francophone.

Le processus d'informatisation du système de santé au Mali est en cours depuis 1989 :

- DESAM (Développement Santé du Mali) a été conçu pour la gestion des données de l'information sanitaire des premiers et deuxième niveaux de la pyramide sanitaire, qui évolue aujourd'hui vers le DHIS2 (District Health Information Software 2),
- Développement d'un logiciel pour les hôpitaux (PharmaHos) qui est en réseaux pour la gestion des stocks de la pharmacie et le bureau des entrées pour sécuriser les recettes dans les hôpitaux), qui devrait évoluer vers un dossier médical informatisé
- Système Numérique d'Information Sanitaire Intégré (SNISI) pour la collecte et la transmission des données à travers la téléphonie mobile qui a une bonne couverture géographique et un bon taux de pénétration. Sur ce système 791 agents de santé (DTC, Chargé SIS) recueillent et transmettent les données avec les téléphones portables de la flotte mobile en place par rapport au paludisme, la nutrition, la santé de la reproduction, la cécité et la vaccination (Chaque programme exploite ces données sur les serveurs).
- La carte sanitaire numérique qui est la localisation par GPS de plus 1400 établissements de santé à travers le pays.

Actuellement nous sommes engagés dans la phase de numérisation des dossiers patients avec:

- Le progiciel de dossier de santé électronique centré sur le patient, OpenClinic qui gère différents aspects des structures de santé (Bureau des Entrées, Dossier médical du patient, Laboratoire, pharmacie...).

 - o Opérationnel dans 2Hôpitaux sur 12, 5 Centres de santé de santé de référence (CSRef) sur 65 et 2 établissements de santé de premier niveau (Privés).

- DataSanteMali, qui est un outil pour les unités de soins primaires avec mise en place d'un dossier médical partagé.

 - o Il a été déployé dans 2 CSCom sur 1234 CSCom opérationnels.
 - o L'expérience pilote du Mali vous sera présentée dans l'intervention de Monsieur Pierre Coste qui va suivre

Avantages de la numérisation:

- o la réduction des erreurs médicales,
- o l'amélioration de la qualité de prise en charge du patient ;
- o l'amélioration de l'archivage des dossiers patients ;
- o l'accroissement de la productivité des structures,
- o La sécurisation des dossiers patients par la diminution des risques de perte liés aux conditions d'archivage (incendies, accès physiques par tierce perssone)
- o la disponibilité de la bonne information aux autorités sanitaires en temps réels pour la prise de décision.

Les difficultés:

- o L'insuffisance des moyens financiers (pour les investissements initiaux),

- La problématique de la gestion du changement
- Particulièrement les questions d'interopérabilités entre les différentes solutions technologiques.

Au vu de tous ces avantages et des résultats des projets pilotes, nous aimerions porter à échelle la numérisation des dossiers patients.

A cet égard nous lançons un appel à l'ensemble de nos partenaires pour accompagner ce processus, qui contribuera à l'atteinte des résultats attendus dans le plan national de développement sanitaire (PRODESS).

Merci pour votre aimable attention.

Genève le 22 Mai 2016

**Madame Marie Madeleine TOGO,
Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique du Mali**